

En amont d'une situation de crise, quelles sont les informations qu'attend "l'inondable" ?

Précisément, l'inondable souhaite avoir :

1. une information précises sur les risques. Les nouveaux arrivants, en particulier, qui ne peuvent se satisfaire de données très générales, vides de sens par rapport à leur préoccupation personnelle.

2. une information précise sur les dispositifs de prévision et d'alerte (leur principe, la cartographie des points d'enregistrement des données, leur mode de transmission et de traitement, leur fiabilité...)

3. la connaissance des mesures et des moyens de réduction de leur propre vulnérabilité.

Ensuite, en situation de pré-crise ?

Les grandes questions pour l'inondable qui viennent ensuite sont :

- Vais-je avoir de l'eau chez moi ?
- Quelle hauteur d'inondation vais-je avoir dans ma cave, mon sous sol, ma maison ?
- Quand ?
- Qui va m'informer ?
- Qui va m'aider ?

A partir de ces préoccupations majeures, l'inondable est en quête d'informations dès que la rumeur fait craindre l'événement ou après deux ou trois jours de pluie, pour ce qui concerne notre bassin.

Que recherche-t-il ?

Sa quête sera fonction de son expérience. Le nouvel arrivant se contentera des informations officielles diffusées par les responsables chargés de la prévision (Préfecture, Mairie, DDE, Association de sinistrés).

L'expérimenté, quant à lui, veut savoir très tôt, quelles sont précisément les hauteurs d'eau et les débits enregistrés aux différents points de mesure situés en amont, le plus en amont possible. Cette recherche se justifie par le fait que, forts de leur expérience, les inondables connaissent, par le biais des points de repères qu'ils se sont donnés, la vitesse de propagation des pics de crue et veulent pouvoir évaluer l'importance approximative de ce qu'ils vont subir.

Et ceci pour quatre raisons essentielles :

1. Prendre des dispositions de sauvegarde vis à vis des biens, ajustées à l'ampleur du risque et les mettre en place dans la plus grande sérénité possible.
2. Disposer suffisamment tôt des éléments d'appréciation en vue de décider d'un éventuel déménagement des biens, sachant qu'il doit être réalisé avant l'arrivée des eaux dans la rue.
3. Ne pas vivre dans l'incertitude, la méconnaissance du danger auquel il va falloir faire face.
4. Avoir ainsi le sentiment de maîtriser au mieux l'événement à venir et de mieux contenir le stress en situation de victime potentielle.

Pour ces raisons, l'inondable, qu'il soit un simple habitant ou responsable d'un service public, d'une entreprise, d'un commerce, a besoin dans la phase de pré-crise, non pas d'une alerte dosée en fonction du développement local du phénomène, mais :

- d'une alerte correspondante aux pointes de crue auxquelles il faut s'attendre. La crue qui sera fonction des volumes d'eau déjà recueillis par le bassin versant mais aussi des conditions météorologiques et des conditions de transfert des ruissellements (sols saturés, sols gelés, enneigés,...)
- d'une alerte fiable capable de toucher et de mobiliser tous ceux qui sont concernés. Elle doit provenir d'une autorité responsable bien définie. N'autoriser personne qui ne soit réellement reconnue à délivrer des informations sans fondement réel. L'expérience montre que les rumeurs les plus folles sont véhiculées inconsidérément par des représentants des services de police ou des pompiers ou des agents communaux sans être détenteurs des bonnes informations et sans être mandatés pour le faire.

L'inondable a également besoin d'informations régulières sur le déroulement de la crue, afin de vérifier que les événements sont conformes aux prévisions. L'information doit être donnée toutes les trois à quatre heures, sept jours sur sept suivant un plan de diffusion annoncé et être accessible la nuit : téléphone, internet, minitel.... Une information sur la tendance de la crue avant la nuit est extrêmement importante pour rassurer les gens ou les mobiliser davantage. Il faut que ces informations aient un sens., c'est à dire qu'il puisse les transposer à ses propres repères, dans son quartier, dans sa rue, dans sa maison.

Que suggérez-vous pour améliorer la gestion de la crise ?

Je partage l'idée de décrire l'aléa à l'échelle de la parcelle. Dans ce sens, nous pourrions utiliser les possibilités offertes par l'information géoréférencée et la cartographie informatisée pour établir une cartographie de l'aléa à l'échelle de la parcelle accessible à chacun pour établir son propre diagnostic.

Disposer d'un scénario, d'un plan d'actions décliné au niveau de chaque secteur sensible serait souhaitable. En effet, en terme d'assistance, les collectivités les mieux préparées ont élaboré un plan communal de secours, qui est plus un plan d'organisation des services, un plan de mobilisation des moyens matériels et humains en cas de crise, qu'un plan d'action décliné secteur par secteur. ■